

Dépenses d'élection

Au cours du débat d'hier, le député de Timiskaming (M. Peters) a cité M. Palteil de l'Université Carleton mais il l'a fait uniquement au sujet du financement des partis libéral et progressiste conservateur. Je ne voudrais pas que la Chambre ait l'impression que M. Palteil s'est uniquement penché sur les deux grands partis. Je recommanderais même à tous les députés de lire l'article de M. Palteil paru en août 1973 de même que son ouvrage publié en 1970 et intitulé «Political Party Financing in Canada». Je voudrais simplement citer quelques passages pour faire pendant aux propos du député de Timiskaming. Le premier est tiré de l'article de M. Palteil paru en 1973:

Il est clair que les syndicats ouvriers directement ou par l'intermédiaire du comité de l'éducation politique de l'organisation ouvrière centrale sont les principales sources de fonds de la caisse électorale nationale du Nouveau parti démocratique.

La deuxième citation est tirée de l'ouvrage de M. Palteil où, en parlant du NPD, il dit ceci:

A toutes fins pratiques, toutes les sommes dépensées par le bureau fédéral lors des campagnes de 1962 et 1963 provenaient de sources ouvrières. En 1965, près de... 72 p. 100 des dépenses du parti fédéral ont été assumées par les syndicats ouvriers, principalement les métallurgistes unis et les travailleurs unis des abattoirs-conserveries.

M. Palteil donne son point de vue sur ces donateurs.

Les syndicats ouvriers sont les sources financières du NPD. Si ces contributions diffèrent qualitativement de celles des entreprises commerciales, il est également vrai que ces donations diffèrent des cotisations volontaires et individuelles des citoyens.

Je voudrais dire juste un autre passage, celui-là provient du discours prononcé hier soir par le député de Skeena et qu'on retrouvera à la page 8877 du Hansard.

Nous savons certainement qu'il y a un lien entre l'argent et la politique

Et plus loin:

On a tendance à dire que celui qui paye les factures sera le premier à entrer en ligne de compte, que celui qui paye les comptes aura l'attention et que celui qui ne les paye pas ne l'aura pas. Nous essayons d'empêcher que des sociétés, des syndicats, des individus, des associations et des groupes d'autres pays aient une influence, trop d'influence, sur notre politique.

Je tiens à dire que, selon moi, monsieur l'Orateur, le député de Skeena a fait là une excellente déclaration et j'abonde en son sens, bien que pour des raisons différentes, peut-être. Je soutiens que le syndicat des métallurgistes unis et celui des travailleurs unis des abattoirs-conserveries de même que la General Motors du Canada et Ford du Canada sont tous également suspects à la plupart des Canadiens, quant à leur influence étrangère sur les décisions politiques. Le député de Skeena s'inquiète de l'influence des sociétés et des entreprises; je me préoccupe pour ma part de celle des syndicats géants d'envergure multinationale. J'espère que mes appréhensions sont aussi dénuées de fondement que les siennes.

● (1610)

Je crois que les chances de découvrir l'origine des contributions ont été amoindries du fait que le président du Conseil privé a informé le comité que le projet de loi n'avait pas pour but de le faire. Je suis désolé de n'avoir pas eu le temps de retrouver la citation exacte parmi les témoignages du comité, mais je serais bien étonné qu'il

[M. McKinnon.]

veuille nier cette conclusion. Pour cette raison, je crois que l'amendement présenté par l'honorable député de Nickel Belt ne fera qu'embrouiller encore plus ce projet de loi bien intentionné mais très complexe sans pour autant en arriver à ses fins. Je recommande donc que les amendements soient rejetés.

Le NPD, tout comme notre parti et les libéraux, a présenté beaucoup d'amendements dont un grand nombre a été accepté. Notre parti a particulièrement apprécié les amendements présentés par le député néo-démocrate de Greenwood (M. Brewin). L'un de nos amendements proposait que l'Auditeur général surveille l'application de la loi mais il a été défilé. L'honorable député de Greenwood a suggéré la nomination d'un commissaire et nous avons accepté.

En terminant, j'aimerais ajouter que je ne m'oppose pas particulièrement aux 42 amendements présentés par l'un des partis en Chambre. Malgré le fait que presque tous ceux-ci ont déjà été proposés en comité et rejetés, le NPD a le droit de les présenter à nouveau; pour ma part, l'affaire est classée.

Voltaire a déjà dit dans des circonstances presque semblables: «Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je défendrai jusqu'à la mort votre droit de le dire». Moi, je m'oppose à chacun de ces amendements mais, tout en n'étant pas prêt à aller aussi loin que le vaillant Voltaire, j'appuie au moins leur droit de présenter ces amendements. Et même, je suivrais peut-être Voltaire jusqu'à un certain point car Walpole n'a-t-il pas dit de Voltaire que c'était «l'un de ces héros qui préfère exciter les martyrs que d'en être un».

M. Arnold Peters (Timiskaming): Monsieur l'Orateur, comme je n'ai pas étudié Voltaire en français et même si j'ai vu des traductions de ses œuvres, je ne sais pas si je me rangerai dans la catégorie du martyr par vocation. Si toutefois, je voulais l'être, je pourrais peut-être le devenir à propos de cet amendement à mon avis fondamental à la démocratie canadienne. L'amendement en question a trait aux contributions aux partis par des organismes canadiens qui doivent être en monnaie canadienne.

J'ai été heureux d'entendre l'argument du député qui m'a précédé. Il a laissé entendre de façon non équivoque que le NPD est financé en général par les grands syndicats américains. C'est faux, monsieur l'Orateur. Ce n'est certes pas exact des métallurgistes dont je me suis occupé sept ou huit ans. Ce n'est pas vrai non plus de l'Union internationale des bûcherons d'Amérique où j'ai passé quelque temps à titre de représentant international pour le district canadien de l'Est du Canada; et ce n'est pas vrai, à ma connaissance, des Travailleurs unis de l'automobile où j'ai acquis une certaine expérience. Pourtant, puisque l'orateur précédent qui est honorable croit ce qu'il affirme, il vaudra renforcer cet article et mettre le NPD dans l'impossibilité d'être financé par ces syndicats américains. D'un autre côté, je crois fermement que les partis libéral et conservateur sont largement financés par des sociétés multinationales dont le siège social se trouve aux États-Unis. C'est pourquoi j'aimerais qu'une disposition exige que les dons faits à des partis politiques canadiens le soient par des Canadiens, en fonds canadiens. De plus, ces dons ne devraient être effectués que par les sociétés qui sont contrôlées par des Canadiens.